



COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE DU 06 02 2018 ENTRE LES GEOMETRES DU DEPARTEMENT 76 ET LEUR DIRECTION

Pour introduire la réunion, la CGT FINANCES PUBLIQUES rappelle le contexte :

Les géomètres du département ont souhaité rencontrer la direction afin de lui faire part de leurs inquiétudes justifiées sur l'évolution envisagée par la direction générale (DG) de leurs métiers et de leurs missions.

Au regard des derniers textes et instructions qui réorientent le métier vers le « tout fiscal », ils ne peuvent qu'être inquiets.

La récente mise en place du PTGC laissait à penser au contraire que les missions « topographiques » étaient une priorité pour la DG.

Les géomètres souhaitent donc obtenir un éclaircissement de la part de la direction locale.

Lecture de l'expression des géomètres du département à l'intention de MME DUFAY, DRFIP 76 (cf. courrier en annexe).

Dans ce courrier, les géomètres réaffirment l'importance et l'utilité du plan cadastral pour de nombreux acteurs économiques ainsi que pour les particuliers. Ils insistent sur l'obligation de maintenir les levés de terrain, nécessaires à la bonne qualité du plan.

Ils font part de leurs inquiétudes quant aux évolutions de leur métier et de leurs missions.

Ils rappellent également le danger et la souffrance au travail que pourrait entraîner un « glissement » vers le tout fiscal; les géomètres ont obtenu un concours spécifique et craignent une perte de sens et d'intérêt du travail.

Réponses de la direction locale, représentée ce jour par MME DUFAY, MR TRUTET ET MR CHRETIEN :

La DRFIP 76 commence par rassurer les personnels en leur certifiant qu'il ne s'agit pas d'une remise en cause du métier de géomètre. Elle rappelle son respect et son soutien pour le corps des géomètres et salue la qualité de leur travail.

Pour elle, il s'agit simplement d'une réorientation progressive d'une partie de la mission topographique vers des missions fiscales.

Un plan d'action départemental sera établi en collaboration étroite avec les géomètres.

Ces derniers seront « accompagnés » tout le long du processus d'évolution.

La DG souhaite réorienter les missions dans le cadre de la mise à jour des bases pour la fiscalité directe locale.

Il s'agit là d'une demande forte et insistante des collectivités et élus locaux.

Pour autant, la mission topographique ne disparaît pas puisqu'il restera le « parcellaire », la « vectorisation », ainsi que le « remaniement ».

Les directeurs confirment néanmoins la « suspension » progressive des levés de terrain.

Les géomètres réaffirment de leur côté l'importance de ces levés de terrain.

Pour eux, ce serait une grave erreur de les abandonner. La qualité du plan s'en ressentirait, en effet les mises à jour « automatisées » (orthophotos, plans de masse) ne répondent pas aux classes de précision du plan cadastral.

Un groupe de travail doit se tenir prochainement pour faire un état des lieux de ces méthodes dites « alternatives ». Des « experts » (lesquels ??) seront présents...

La DRFIP s'engage donc à « faire remonter » les inquiétudes des personnels auprès de la DG, notamment lors de la journée d'étude du 14 02 2018, durant laquelle la DRFIP76 sera représentée par MR TRUTTE et MR CHRETIEN, présents ce jour.

M CHRETIEN tient à apporter quelques précisions :

Il insiste sur l'importance des nouveaux outils informatisés pour réaliser les missions.

A terme, il ne restera donc que la « levée du bâti remarquable », afin de prendre en compte les situations particulières et la notion d'enjeu.

Les géomètres font part de leurs inquiétudes en prenant pour exemple la RPCU (retards, inadéquation des outils logiciels mis à disposition...).

M CHRETIEN souligne alors la nécessaire adaptation des métiers aux outils informatiques qui permettent des gains de productivité et confirme qu'il y aura moins de terrain.

Les géomètres répondent à leur tour que, par expérience, les « nouveaux outils informatiques » génèrent beaucoup de gestion d'anomalies et n'améliorent en rien la qualité du plan (mais ont plutôt tendance à la détériorer) et sont à l'heure actuelle trop imprécis.

En soutien à M CHRETIEN, la directrice nous réaffirme que la demande des élus et collectivités en matière de soutien et de conseil reste forte, et qu'elle s'efforce de passer un maximum de « conventions » avec elles pour maintenir les missions dans nos services.

Comme prévu lors de la réforme foncière départementale, M CHRETIEN confirme que c'est bien les Cellules Foncières Mutualisées (CFM) qui s'occuperont des CCID/CIID en 2018. Ensuite ils ne savent pas... Les géomètres précisent que s'ils sont amenés à en refaire dans le futur, la qualité du service rendu aux collectivités sera dégradée suite à la restructuration des services et à l'arrêt des tournées de mise à jour (plus de lien avec les agents de secteur, plus de lien avec le terrain).

La CGT FINANCES PUBLIQUES intervient alors afin de rappeler le contexte :

Dans le cadre de « CAP 2022 », la DG est amenée à passer en revue les missions, pour savoir ce qu'elle gardera et/ou ce qu'elle pourra « externaliser ».

Au regard des dernières instructions sur « l'évolution » du métier, nous ne pouvons qu'être inquiets !

Quel sera l'avenir du PTGC ?!

Quel sera l'avenir même du corps des géomètres, amenés progressivement à faire le travail des contrôleurs du cadastre ?!

Même si la DRFIP rappelle « l'aspect progressif de la réorientation », les géomètres sentent bien le danger potentiel de ce « glissement vers la topographie du bureau »

L'intervention de M TRUTTE sur l'importance de « l'état des lieux » mené par des groupes de

travail chargés de bâtir le nouveau métier de géomètre n'a pas permis de lever les doutes !
Bien au contraire, elle s'inscrit dans la droite ligne de CAP 2022 qui vise tout de même la suppression de 120 000 fonctionnaires.

Pour conclure :

La DRFIP s'engage à faire remonter à la DG les documents transmis en séance (courrier + dossier), ce qui permettra de « nourrir » la journée d'étude du 14 02 2018...

Elle établira également un compte rendu de l'entrevue du jour.

Elle reviendra bien entendu vers les géomètres du département dans un souci d'information et saura travailler en étroite collaboration avec les chefs de services pour mener à bien la nécessaire transformation de notre administration.

Le constat de la CGT FINANCES PUBLIQUES 76 est plus sévère :

Nous avons de nouveau assisté à une belle leçon de « langue de bois », où tout est dit et son contraire.

Le « contrat de confiance » que nous propose la direction par l'implication des personnels dans la transformation de notre administration est tout simplement insupportable !!!

Non content de subir les suppressions d'emplois amenant à plus de souffrance au travail, il va maintenant falloir accompagner les « réorientations » et adhérer à une démarche qui n'a pour finalité que la destruction de notre administration.

Bon courage aux collègues qui collaboreront à l'établissement du « Plan d'Action Cadastral Départemental (PACD) », aux revues des missions et/ou aux états des lieux.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 76 dénonce les réorientations-restructurations qui s'inscrivent dans un contexte budgétaire restreint et dans une politique de destruction des emplois publics, qui dégradent nos conditions de travail, et à terme, ne peuvent mener qu'à la disparition pure et simple de nos missions et de nos métiers.